

amour, Jésus, notre Rédempteur, vint à nous et nous rendit, au prix de sa mort sur la croix, la vie que nous avions perdue : **Je suis venu, a-t-il dit lui-même, afin que mes brebis aient la vie, et qu'elles l'aient plus abondamment.** Il dit : **Plus abondamment** car, selon les théologiens, Jésus-Christ nous apporta plus de bien en nous rachetant qu'Adam ne nous avait causé de mal par son péché. Ainsi, en nous réconciliant avec Dieu, Jésus est devenu, sous le régime de la loi de grâce, le Père de nos âmes ; c'est là ce qu'Isaïe avait prédit, en l'appelant **le Père du siècle futur, le Prince de la paix.** Or, si Jésus-Christ est le Père de nos âmes, Marie en est la Mère ; car, en nous donnant Jésus, elle nous a donné la véritable Vie et, en offrant ensuite sur le Calvaire la vie de son Fils pour notre salut, elle nous a enfantés à la vie de la grâce.

**Ce fut donc en deux circonstances, comme nous l'apprennent les saints Pères, que Marie devint Mère spirituelle.**

Ce fut premièrement quand elle conçut dans son sein virginal le Fils de Dieu ; tel est l'enseignement de S. Albert le Grand. Et S. Bernardin de Siègne nous l'explique en ces termes : *Quand Marie, instruite par l'Ange des desseins de Dieu sur elle, donna le consentement que le Verbe éternel attendait pour devenir son Fils, elle demanda en même temps à Dieu, avec un amour immense, le salut du genre humain, et elle se dévoua tellement à l'oeuvre de notre rédemption que, comme la plus tendre des mères, elle nous porta tous dès lors comme la plus aimante des mères.*

Dans le récit de la naissance de notre Sauveur, S. Luc dit que Marie mit au monde son premier-né. Cela fait supposer, observe un auteur, qu'elle a eu d'autres enfants après celui-là ; mais, continue-t-il, puisqu'il est de Foi que la Vierge n'a pas eu, selon la chair, d'autres enfants que Jésus-Christ, il s'ensuit qu'elle a dû en avoir selon l'esprit, et c'est nous tous. Cette explication fut révélée par le Seigneur lui-même à Ste Gertrude : lisant un jour dans l'Évangile le passage en question, elle en fut troublée ; elle ne pouvait comprendre comment Jésus-Christ peut s'appeler le premier-né d'une Mère dont il est le Fils unique ; or, Dieu lui fit comprendre que Jésus est le premier-né de Marie selon la chair, et les autres hommes ses puînés selon l'esprit.

Ainsi s'entend encore ce qui est dit de la bienheureuse Vierge dans les Cantiques : *Votre sein est comme un monceau de froment tout environné de lis.* S. Ambroise commente ces paroles en disant que, dans le sein très pur de Marie, il n'y eut qu'un seul grain, à savoir, Jésus-Christ, lequel est néanmoins comparé à un morceau de froment parce que, dans ce seul grain, étaient renfermés tous les élus dont Marie devait être aussi la Mère. La même pensée est ainsi exprimée par S. Guillaume abbé : *En mettant au monde Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Vie, Marie nous a tous enfantés au salut et à la vie.*

**En second lieu, Marie nous a enfantés à la grâce sur le Calvaire, lorsque, d'un coeur brisé par la douleur, elle offrit au Père Éternel pour notre salut la vie de son Fils bien-aimé.** S. Augustin affirme en effet qu'en contribuant alors par sa charité à faire naître les fidèles à la vie de la grâce, Marie devint notre Mère à tous, la Mère spirituelle de tous les membres du corps mystique de Jésus-Christ. Et c'est dans ce sens qu'on applique à la bienheureuse Vierge ces mots des Cantiques : *Ils m'ont placée comme gardienne dans les*

*vignes, et je n'ai pas gardé ma propre vigne.* Car, dans son désir de sauver nos âmes, Marie consentit à sacrifier, à livrer à la mort son propre Fils : *En vue du salut d'un grand nombre d'âmes,* dit S. Guillaume, *elle a abandonné son âme propre à la mort.* Or, l'âme de Marie, n'était-ce pas son Jésus ? N'était-il pas la vie et l'unique amour de sa Mère ? S. Siméon avait donc raison de prédire à cette tendre Mère qu'un jour son âme bénie serait transpercée d'un glaive cruel ; ce glaive fut la lance qui perça le côté de Jésus et, je le répète, Jésus était l'âme de Marie. Eh bien ! ce fut en ce moment que, par ses douleurs, elle nous enfanta à la vie éternelle et, dès lors, tous nous pouvons nous dire les enfants des douleurs de Marie. Cette Mère très aimante fut toujours parfaitement unie à la volonté de Dieu ; c'est pourquoi, voyant le Père porter l'amour envers nous jusqu'à vouloir sacrifier son Fils pour notre salut, et le Fils nous aimer jusqu'à vouloir mourir pour nous, elle conforma son amour envers le genre humain à l'amour excessif du Père et du Fils. C'est la pensée de saint Bonaventure : *Il ne faut nullement douter,* écrit-il, *que Marie n'ait voulu, elle aussi, livrer son Fils pour le salut du genre humain afin que la Mère fût de toute façon la fidèle imitatrice du Père.*

#### **EXEMPLE**

Dans l'histoire des fondations de la Compagnie de Jésus au royaume de Naples, on y lit ce qui suit d'un jeune gentilhomme écossais, nommé Guillaume Elphinstone, et parent du roi Jacques. Né dans l'hérésie, il en suivait les fausses doctrines. Mais, éclairé d'une lumière divine qui lui faisait entrevoir son erreur, il vint en France où, grâce surtout à l'intercession de la bienheureuse Vierge, il connut enfin la vérité, abjura l'hérésie et se fit catholique. Il passa ensuite à Rome. Un de ses amis, le voyant un jour fort affligé, lui demandant la cause de ses pleurs ; le jeune homme répondit que, pendant la nuit, sa mère lui était apparue et lui avait dit : « Mon fils, que tu es heureux d'être entré dans le sein de la véritable Église ! Pour moi, ayant eu le malheur de mourir dans l'hérésie, je suis à jamais perdue ! » Dès lors, il redoubla de ferveur dans la dévotion à Marie qu'il choisit pour son unique Mère ; elle lui inspira la pensée d'embrasser la vie religieuse et il en fit le voeu.

Cependant, comme il était malade, il se rendit à Naples, espérant que le changement d'air rétablirait sa santé. Mais le Seigneur voulait qu'il y mourût, et qu'il y mourût religieux. Peu après son arrivée, sa maladie ayant été jugée mortelle, il obtint des Pères jésuites, à force de prières et de larmes, son admission dans leur Ordre. Lorsqu'il reçut le Viatique, il prononça ses voeux en présence du Saint-Sacrement et fut déclaré membre de la Compagnie. Ainsi consolé, il attendrissait tout le monde par la vive effusion avec laquelle il remerciait Marie, sa bonne Mère, de l'avoir arraché à l'hérésie, ramené dans le sein de la véritable Église, et conduit enfin dans la maison de Dieu pour y mourir au milieu des religieux, ses frères. « Oh ! s'écriait-il, quelle gloire de mourir environné de tous ces anges ! » Comme on l'exhortait à prendre un peu de repos, il répondit : « Ah ! ce n'est pas le moment de me reposer, maintenant que la fin de ma vie approche... Il reprit ensuite ses doux entretiens avec Marie, sa Mère bien-aimée. C'est en répétant : « Ma Mère ! ma Mère ! », comme un enfant qui s'endort dans les bras de sa mère, qu'il expira paisiblement. Peu après, un saint religieux sut par révélation qu'il était déjà en paradis.



# L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE



Numéro 132 – Septembre - Octobre 2019

Lettre de liaison de l'Apostolat de la Prière (abbé Th. Cazalas - th.cazalas@gmail.com)  
Institut Mater Boni Consilii 350, route de Mouchy - 58 400 RAVEAU.

**C**hers associés, le mois de septembre étant riche en fêtes de la Sainte Vierge et le mois d'octobre consacré à sa dévotion par le Saint Rosaire, vous trouverez ci-après le début du livre le plus lu sans doute dans le monde entier sur la Sainte Vierge et écrit par le Docteur le plus recommandé par l'Église avec S. Thomas d'Aquin : *Les Gloires de Marie de S. Alphonse de Liguori.*

En effet, peut-on être un vrai dévot et zélé pour le Sacré-Coeur sans vouer un culte particulier et honorer plus que les autres sa divine Mère qui est aussi la nôtre et notre reine de Miséricorde, comme l'Église nous le fait chanter : *Salve Regina, Mater misericordiae ! Nous vous saluons, ô Reine, Mère de miséricorde !*

#### **MARIE, NOTRE REINE, NOTRE MÈRE**

**I - Combien doit être grande notre confiance en Marie, parce qu'elle est REINE de MISÉRICORDE.**

L'auguste Vierge Marie ayant été élevée à la dignité de Mère du Roi des rois, la sainte Église a raison de l'honorer et de vouloir que tous l'honorent du glorieux titre de Reine.

Si le Fils est Roi, dit S. Athanase, la Mère a le droit d'être tenue pour Reine et d'en porter le nom. Oui, ajoute S. Bernardin de Siègne, quand Marie consentit à être la Mère du Verbe éternel, à l'instant même et par ce consentement, elle mérita et obtint la principauté de la terre, le domaine du monde, le sceptre et la qualité de Reine de toutes les créatures. Et, comme l'observe Arnould de Chartres, si par la chair Marie est unie si intimement à Jésus, comment cette divine Mère serait-elle séparée de son Fils quant à la puissance souveraine ? Il faut donc le reconnaître, la dignité royale n'est pas seulement commune au Fils et à la Mère, mais ils n'ont qu'une seule et même royauté.

Or, si Jésus est Roi de l'univers, c'est de l'univers aussi que Marie est Reine : *Reine du ciel,* dit l'abbé Rupert, *elle commande à bon droit à tout le royaume de son Fils.* De là, cette conséquence exprimée par S. Bernardin de Siègne : *Autant de créatures servent Dieu, autant doivent servir Marie. Les anges, les hommes et tout ce qui existe au ciel et sur la terre, étant soumis à l'empire de Dieu, le sont pareillement à la domination de cette glorieuse Vierge.* De là aussi, cette exclamation de l'abbé Guéric, s'adressant à la divine Mère : *Continuez donc, ô Marie, continuez de régner en toute sécurité ; disposez à votre gré des biens de votre Fils ; puisque vous êtes la Mère et l'Épouse du Roi de l'univers, vous êtes Reine et avez droit à l'empire et à la domination sur toutes les créatures.*

**Marie est notre Reine ; mais sachons-le pour notre commune consolation, elle est une Reine pleine de douceur et de clémence, toute disposée à répandre ses bienfaits sur notre misère.** C'est pourquoi la sainte Église veut qu'en la saluant dans la belle

prière que nous méditons, nous lui donnions le titre de **Mère de miséricorde.** Selon la remarque de S. Albert le Grand, le nom même de Reine éveille l'idée de compassion, de sollicitude en faveur des pauvres, à la différence du nom d'Impératrice, qui signifie sévérité et rigueur. Et, d'après Sénèque, la vraie grandeur des rois et des reines consiste à soulager les malheureux. A la différence donc des tyrans qui gouvernent dans des vues exclusivement personnelles, les rois doivent se proposer pour unique fin le bien de leurs peuples. Et voilà pourquoi, dans la cérémonie de leur sacre, on leur oint la tête d'huile, emblème de miséricorde ; ils sont avertis par là que, sur le trône, ils devront surtout nourrir, envers leurs sujets, des sentiments de commisération et de bonté.

Il est donc du devoir des rois de s'appliquer principalement aux oeuvres de miséricorde, mais non au point d'oublier l'exercice de la justice à l'égard des coupables quand cela est nécessaire. Cependant, il n'est pas ainsi de Marie : elle est Reine, mais elle n'est pas Reine de justice, obligée d'office à punir les malfaiteurs ; **elle est Reine de miséricorde,** et son unique attribution est d'avoir pitié des pécheurs et de leur ménager le pardon. Telle est la raison du nom de Reine de miséricorde sous lequel l'Église nous apprend à l'invoquer. *J'ai appris ces deux choses,* chantait David, *que la puissance appartient à Dieu, et que vous êtes, Seigneur, rempli de miséricorde.* Voici sur ces paroles le commentaire du célèbre Gerson, chancelier de Paris : La royauté de Dieu comprend l'exercice de la justice et celui de la miséricorde ; or, le Seigneur l'a partagée : il s'est réservé à lui-même le règne de la justice et il a cédé à Marie le règne de la miséricorde, voulant que toutes les grâces accordées aux hommes passent par les mains de cette douce Reine pour être départies à son gré. Cette explication est confirmée par S. Thomas dans sa préface aux Épîtres canoniques : *Quand la Ste Vierge, dit-il, conçut et enfanta le Verbe divin, elle obtint la moitié du règne de Dieu, et devint Reine de miséricorde, Jésus-Christ restant Roi de justice.*

Le Père Éternel a établi Jésus-Christ Roi de justice, et, en cette qualité, Juge universel du monde ; c'est ce que le Prophète célèbre en ces termes : *O Dieu, donnez votre justice au Fils du Roi* (Ps. LXXI, 1). Seigneur, ajoute ici un savant interprète, vous avez donné à votre Fils la justice, parce que vous avez donné la miséricorde à sa Mère. Avec non moins de bonheur, S. Bonaventure paraphrase ainsi les mêmes paroles du Psalmiste : *Seigneur ! donnez votre justice au Roi et votre miséricorde à la Reine, sa Mère.* Ernest, archevêque de Prague, dit pareillement que le Père Éternel a confié au Fils l'office de juger et de punir et à la Mère celui de compatir et de soulager. A Marie, peut donc s'appliquer la prophétie du même David : *Dieu a fait couler sur votre front une huile d'allégresse.* Oui, car Dieu a en

quelque sorte sacré de ses propres mains Marie Reine de miséricorde et nous a donné à nous tous, infortunés enfants d’Adam, un motif de vive allégresse dans la personne de cette grande Reine que nous avons au Ciel et qui est toute détrempee du baume de la miséricorde, comme dit S. Bonaventure, et toute pleine de l’huile d’une maternelle tendresse à notre égard.

S. Albert le Grand fait intervenir ici, de la manière la plus heureuse, l’histoire de la reine Esther, qui fut d’ailleurs une des figures de notre Reine Marie.

On lit au livre d’Esther, que, sous le règne d’Assuérus, un édit fut publié qui condamnait à la mort tous les Juifs de ses États. Alors Mardochee, l’un des condamnés, recommanda leur salut à Esther et la pria d’intercéder pour eux auprès du Roi, afin d’obtenir la révocation de la sentence. Au premier abord, Esther refusa de faire cette démarche, craignant d’accroître par là l’indignation d’Assuérus. Mais Mardochee lui envoya quelqu’un, chargé de lui faire des remontrances : elle ne devait pas, lui faisait-il dire, songer uniquement à sa propre sûreté, puisque le Seigneur l’avait élevée sur le trône pour procurer le salut de tous les Juifs. *Ne croyez pas que vous puissiez vous sauver seule, parce que, dans la maison du roi, vous tenez un rang supérieur à tous les Juifs.* Ainsi parlait Mardochee à la reine Esther ; et ainsi pourrions-nous, nous aussi, pauvres pécheurs, parler à notre Reine Marie, si jamais elle répugnait à nous obtenir de Dieu la remise de la peine due à nos péchés : Ne pensez pas qu’il vous soit permis de vous sauver seule, parce que, dans la maison du Roi, vous occupez un rang plus haut qu’aucun homme. Non, auguste Souveraine, ne pensez pas que Dieu vous ait élevée à la dignité de Reine du monde uniquement en vue de votre bonheur ; il a voulu aussi que cette sublime grandeur vous mît à même de compatir plus efficacement à nos misères et de les mieux soulager.

Lorsqu’Assuérus vit Esther en sa présence, il lui demanda avec amour ce qu’elle désirait. *O mon Roi,* répondit-elle, *si j’ai trouvé grâce devant vos yeux, accordez-moi le salut de mon peuple pour lequel j’implore votre clémence.* Assuérus l’exauça et ordonna aussitôt que la séquence fût révoquée. Or, si Assuérus accorda le salut des Juifs à Esther parce qu’il l’aimait, comment Dieu qui aime Marie d’un amour immense, pourrait-il ne pas l’exaucer lorsqu’elle le prie pour les pauvres pécheurs qui réclament son intercession et qu’elle lui dit : «O mon Roi et mon Dieu, si j’ai trouvé grâce devant vous, si vous m’aimez, accordez-moi le salut de ces pécheurs pour lesquels j’intercède auprès de vous». «Si vous m’aimez !» : ah ! elle sait bien, cette divine Mère, qu’elle est la bénie, la bienheureuse, celle qui, seule entre tous les enfants d’Adam, a trouvé la grâce perdue par l’homme ; elle sait bien qu’elle est la Bien-Aimée de son Seigneur, plus aimée que tous les saints et tous les anges ensemble ; comment donc Dieu pourrait-il ne pas l’exaucer ? Qui ne connaît pas la force des prières de Marie auprès de Dieu ? *Une loi de clémence sort de ses lèvres,* dit le Sage, chacune de ses prières est comme une loi aussitôt sanctionnée par le Seigneur, et qui garantit un arrêt de miséricorde à tous ceux pour qui elle intercède. S. Bernard demande pourquoi l’Église appelle Marie Reine de miséricorde, et il répond : *C’est que l’on croit qu’elle ouvre l’abîme de la miséricorde divine à qui elle veut, quand elle veut, et comme elle veut ; en sorte que nul pécheur, si criminel soit-il, ne se perd, pourvu que Marie le protège.*

Mais n’est-il pas à craindre que Marie ne refuse de s’entremettre pour certains pécheurs qui lui paraîtront trop chargés de péchés ? ou bien ne devons-nous pas nous laisser intimider par la majesté et la sainteté de cette grande Reine ? *Oh non !,* répond S. Grégoire VII, *autant elle est sainte et élevée, autant elle est douce et miséricordieuse envers les pécheurs qui l’invoquent avec un vrai désir de s’amender.* Les airs de grandeur que prennent les rois et les reines de la terre inspirent la terreur et sont cause que leurs sujets craignent de paraître en leur présence ; mais, demande S. Bernard, *quelle appréhension pourrait empêcher les malheureux d’aller à cette Reine de miséricorde ? Elle ne laisse rien paraître de terrible ou d’austère en sa présence, elle ne montre que douceur et bonté à quiconque va la trouver ; à tous, elle offre le lait et la laine ; non contente de les donner à qui les lui demande, elle les offre même à tous ; elle leur offre le lait de la miséricorde pour les animer à la confiance, et la laine de sa protection pour les garantir des foudres de la justice divine.*

Au rapport de Suétone, quelque faveur qu’on demandât à l’empereur Titus, il ne savait la refuser ; parfois même, il promettait plus qu’il ne pouvait tenir ; et à ceux qui l’avertissaient, il répondait : «Un prince ne doit renvoyer mécontent aucun de ceux qu’il a une fois admis en sa présence». Ainsi parlait Titus, mais en fait il manquait souvent à ses promesses. Notre Reine, au contraire, est incapable de nous tromper, et elle est assez puissante pour procurer tout ce qu’elle veut à ses dévots ; elle a d’ailleurs le coeur si bon, si compatissant, assure Lansperge, qu’elle ne saurait renvoyer sans consolation un malheureux qui la prie. *Mais, ô Marie,* s’écrie S. Bernard, *comment pourriez-vous refuser votre appui aux misérables quand vous êtes la Reine de miséricorde ? quels sont les sujets de la miséricorde, sinon les misérables ?* Vous êtes Reine de miséricorde, et moi, je suis le plus misérable de tous les pécheurs ; je tiens donc le premier rang parmi vos sujets, et vous devez prendre soin de moi plus que de tous les autres.

Ayez donc pitié de nous, ô Reine de miséricorde, et pensez à nous sauver. *Et ne dites pas, ô Vierge sainte,* comme ajoute S. Georges de Nicomédie, *ne dites pas que la multitude de nos péchés vous empêche de nous secourir ; car telles sont votre puissance et votre bonté, qu’il n’est pas de fautes si nombreuses qui puissent dépasser les bornes. Rien ne résiste à votre puissance parce que votre Créateur, qui est aussi le nôtre, regarde votre gloire comme la sienne.* Bien que Marie soit infiniment obligée envers son Fils qui l’a choisie pour Mère, on ne peut nier qu’à son tour il ne soit lui-même fort obligé envers Marie, puisqu’elle lui a donné l’être humain. Pour récompenser en quelque sorte sa Mère de tout ce qu’il lui doit, Jésus se réjouit de sa gloire, et l’honore spécialement en exauçant toujours toutes ses prières.

Quelle confiance ne devons-nous donc pas avoir en cette auguste Reine, nous qui la savons si puissante auprès de Dieu, et en même temps si riche de miséricorde que personne au monde n’est exclu de sa tendresse et de ses faveurs ! C’est ce que la bienheureuse Vierge a révélé elle-même à Sainte Brigitte : *Je suis,* lui dit-elle un jour, *la Reine du ciel et la Mère de miséricorde ; je suis la joie des justes et la porte par laquelle les pécheurs ont accès auprès de Dieu. Il n’est pas de pécheur maudit au point d’être privé des effets de ma miséricorde tant qu’il vit sur la terre ; car il n’en est aucun qui ne doive quelque grâce à mon intercession,*

*ne fût-ce que celle d’être moins tenté par les démons. Aucun pécheur,* ajoute-t-elle, *à moins qu’il ne soit tout à fait maudit* (c’est-à-dire frappé de la malédiction finale et irrévocable qui se prononce contre les damnés), *aucun pécheur n’est tellement rejeté de Dieu qu’il ne puisse, en m’appelant à son aide, retourner à Dieu et obtenir miséricorde. Tout le monde,* dit-elle encore, *m’appelle Mère de miséricorde, et vraiment, c’est la miséricorde de Dieu envers les hommes qui m’a rendue si miséricordieuse à leur égard.* Enfin, elle conclut en ces termes : *Malheureux sera donc dans la vie future, et malheureux à jamais, celui qui se sera damné faute de recourir à moi puisqu’il le pouvait en cette vie, à moi, si miséricordieuse envers tous et si désireuse de venir en aide aux pécheurs.*"

Voulons-nous donc assurer notre salut ? Allons souvent, allons toujours nous réfugier aux pieds de cette douce Reine et, si la vue de nos péchés nous épouvante et nous décourage, souvenons-nous que Marie a été établie Reine de miséricorde pour sauver par sa protection les pécheurs les plus coupables et les plus désespérés pourvu qu’ils se recommandent à elle. Ils doivent former sa couronne dans le Ciel, comme le lui fit entendre son divin Époux en lui disant : *Viens du Liban, mon Épouse ; viens du Liban, viens, tu seras couronnée . . . des cavernes des lions et des montagnes qui servent de retraite aux léopards.*

Quelles sont, en effet, ces retraites de bêtes monstrueuses, sinon les malheureux pécheurs ? Leurs âmes ne sont-elles pas réceptacles de péchés divers, monstres les plus affreux que l’on puisse concevoir ? Oui, ô grande Reine Marie ! comment l’abbé Rupert, c’est le salut de ces pauvres pécheurs, sauvés par votre intermédiaire, qui sera votre couronne en paradis, couronne bien digne de vous et la mieux appropriée à une Reine de miséricorde : *Tu seras couronnée des cavernes des lions et leur salut sera ta couronne.* Et on peut lire à ce sujet l’exemple suivant.

#### EXEMPLE

Il est raconté dans la vie de la soeur Catherine de Saint-Augustin que, dans l’endroit où habitait cette servante de Dieu, se trouvait une femme appelée Marie, qui avait mené une vie scandaleuse dès sa jeunesse et qui, parvenue à un âge avancé, persistait avec obstination dans ses désordres. Chassée enfin par les habitants, et réduite à se retirer dans une grotte solitaire, elle y mourut consumée par une horrible maladie, sans secours humains et sans sacrements. Après une telle vie et une telle mort, son cadavre fut enfoui comme celui d’un animal immonde. Soeur Catherine avait coutume de recommander instamment à Dieu les âmes de tous ceux qui passaient dans l’autre vie ; néanmoins, ayant appris la triste fin de cette malheureuse, elle ne songea nullement à prier pour elle, la croyant, comme tout le monde, à jamais perdue. Quatre ans s’étaient écoulés, lorsqu’un jour se présenta devant elle une âme du purgatoire, qui lui dit : «Soeur Catherine, quel malheur est le mien ! vous recommandez à Dieu les âmes de tous ceux qui meurent ; je suis la seule dont vous n’avez pas eu compassion !» «Et qui êtes-vous ? demanda la servante de Dieu». «Je suis, répondit-elle, cette pauvre Marie qui mourut dans la grotte». «Quoi ! êtes-vous donc sauvée ?» «Oui, je suis sauvée, grâce à la miséricorde de la sainte Vierge». «Et comment ?» «Quand je me vis près de mourir, me trouvant ainsi abandonnée de tout le monde et chargée de tant de péchés, je me tournai vers la Mère de Dieu et lui dis : ‘Reine du ciel, vous êtes le refuge des pauvres délaissés, et me voici

abandonnée de tout le monde ; vous êtes mon unique espérance, vous seule pouvez me secourir, ayez pitié de moi’. La douce Marie m’obtint la grâce de faire un acte de contrition, je mourus et je fus sauvée. Cette bonne mère m’a procuré en outre la faveur de voir ma peine abrégée, en rachetant par l’intensité de mes souffrances une bonne partie des années qu’elles devaient durer. Il ne faut que quelques Messes pour me délivrer du purgatoire ; je vous prie de me les faire dire et je vous promets de ne jamais cesser, après cela, de prier Dieu et la bienheureuse Vierge pour vous». Soeur Catherine fit aussitôt célébrer des Messes pour elle et, au bout de quelques jours, cette âme lui apparut de nouveau, plus brillante que le soleil, et lui dit : «Je vous remercie, ma chère Catherine ; je vais maintenant en paradis chanter les miséricordes de mon Dieu et prier pour vous».

#### PRIÈRE

O Marie, Mère de mon Dieu et ma souveraine Maîtresse, tel que se présenterait à une grande reine un misérable tout couvert de plaies et de souillures, tel je me présente à vous qui êtes la Reine du Ciel et de la terre ; du haut de ce trône glorieux où vous êtes assise, ne dédaignez pas, je vous en supplie, d’abaisser vos regards sur ce pauvre pécheur, Dieu vous a rendue riche comme vous l’êtes pour que vous secouriez les pauvres, et il vous a établie Reine de miséricorde pour vous mettre à même de soulager les misérables. Regardez-moi donc, et prenez compassion de moi ; regardez-moi et ne m’abandonnez pas que vous ne m’ayez changé de pécheur en saint. Je reconnais que je ne mérite rien, ou plutôt, en punition de mon ingratitude, je mériterais de me voir dépouillé de toutes les grâces qui me sont venues du Seigneur par votre entreprise ; heureusement, la Reine de miséricorde ne va pas cherchant des mérites, mais des misères ; tout son désir est de secourir les nécessiteux ; et qui est plus pauvre et plus nécessiteux que moi ? O glorieuse Vierge, je sais que vous êtes la Reine du monde et, par conséquent, ma Reine ; je veux me consacrer tout entier à votre service d’une manière spéciale afin que vous disposiez de moi comme il vous plaît. Je vous dis donc avec S. Bonaventure : Gouvernez-moi, ô ma Reine, et ne me laissez pas à moi-même ; commandez-moi, employez-moi selon votre bon plaisir et même châtiez-moi quand je ne vous obéis point ; oh ! combien me seront salutaires les châtements de votre main ! J’estime plus que tout l’honneur de vous servir. Recevez-moi au nombre des vôtres, ô Marie, et, comme tel, sauvez-moi. Non, je ne veux plus m’appartenir, je me donne à vous ! Et si, dans le passé, je vous ai mal servie, ayant laissé échapper tant d’occasions de vous honorer, je veux désormais m’unir à vos serviteurs les plus affectionnés et les plus fidèles. Je ne veux pas qu’à partir de ce jour personne ne vous honore et ne vous aime plus que moi, ô mon aimable Reine. Je vous le promets et, cette promesse, j’espère la tenir avec votre secours. Amen.

#### II - Combien notre confiance en Marie doit être plus grande encore, parce qu’elle est notre MERE.

Les serviteurs de Marie se plaisent à l’appeler leur Mère ; ils ne savent même, ce semble, l’invoquer sous un autre titre ; jamais ils ne se lassent de la nommer ainsi. Ce n’est pas au hasard, ni sans motif, car elle est bien réellement leur Mère. Marie est notre Mère à tous, non pas selon la chair, mais selon l’esprit : elle est la Mère de nos âmes et de notre salut.

Le péché avait dépouillé nos âmes de la grâce divine, qui est leur vie, et les avait livrées à la plus déplorable des morts. Dans l’excès de sa miséricorde et de son